

ORGANISER LE TEMPS ?

Organiser le temps ? Oui ! mais quel temps ?

Le temps des élèves : dans les salles de cours, de T.P., de C.D.I., sur le terrain de sport, sur l'exploitation annexée, au socio-culturel, dans la cour, au réfectoire, dans les dortoirs ou les chambres individuelles, en stage ou en visite, dans l'établissement, hors de l'établissement, pendant l'année scolaire, en dehors de l'année scolaire ?

Le temps des enseignants : dans les salles de cours, de T.P., de C.D.I., dans leur bureau, chez eux ou dans l'établissement, entre eux ou avec des élèves, avec des professionnels ou des parents d'élèves, en train d'enseigner, d'animer, d'écouter, de diriger, d'évaluer, de corriger, de visiter les élèves en stage, de préparer un cours, une visite, un T.P., une intervention d'un technicien extérieure à l'établissement ?

Le temps des différents personnels : de service, de cuisine, d'administration et d'intendance, de direction, d'exploitation, de laboratoire ?

Le champ des temps susceptibles d'être organisés autour de l'activité de formation, qui est la raison d'être de l'établissement, est très vaste. Or, l'ensemble des temps qui viennent d'être cités, doivent non seulement être gérés au niveau des individus et des groupes d'individus, mais, et de façon aussi essentielle, en coordination entre les différents groupes, les différents individus, les différents lieux, les différentes activités.

Cette gestion est d'autant plus difficile que :

- . le nombre de groupes, d'individus, d'activités est élevé et que les rapports sociaux sont réduits ;
- . les horaires fixés représentent une part importante du temps total ;
- . les horaires sont invariants d'une période de l'année à l'autre quand ce n'est pas d'une année à l'autre ;
- . personne ne veut ou ne peut, ou ne sait favoriser la gestion commune de tous ces temps.

Quelles pistes d'organisation peut-on envisager ?

- Réduction du nombre d'heures affectées à l'enseignement de chaque discipline de façon à permettre :
 - . aux élèves et aux groupes d'élèves d'avoir du temps à gérer pour des activités de formation autres que les cours, T.P., O.A.D. ;

.../...

.../...

- . aux enseignants d'avoir du temps pour se concerter, avoir des contacts avec l'extérieur de l'établissement, encadrer des groupes d'élèves non plus au niveau de leur discipline, mais au niveau méthodologique (tutorat), être disponible aux élèves qui le désireraient.
-
- Redéfinition du service des enseignants par une réduction des charges "en présence de la classe" et une prise en compte des autres tâches citées plus haut ;
 - Dans les gros établissements, formation de plusieurs équipes d'enseignants chargés d'une ou deux filières, ce qui libérerait un certain nombre de contraintes d'emploi du temps ;
 - Dans la mesure où le projet d'établissement le nécessiterait, les emplois du temps pourraient être fixés par les équipes pédagogiques pour des périodes de temps déterminées en fonction du projet pédagogique de chaque équipe (la semaine, le mois, le trimestre ...)
 - Pour chaque filière de formation, un coordinateur choisi par ses collègues pourrait coordonner la gestion des temps d'activité (cela suppose qu'il soit déchargé par ailleurs d'une partie de ses activités habituelles) ;
 - Le temps libéré pour les élèves en dehors des périodes de stage, par la réduction des heures de cours ainsi que celui qui n'était pas jusqu'alors affecté (études, récréation, mercredi après-midi etc) est utilisé pour soit :
 - . se former seul ou en groupe (étude C.D.I., exploitation annexée ou voisine) ;
 - . agir à l'extérieur des locaux de l'établissement : animation de clubs, service de remplacement etc.
 - . se détendre : pour jouer ou écouter de la musique, pratiquer un sport, discuter, se promener etc.

ORGANISER L'ESPACE

CONTACTS

Les possibilités d'épanouissement et de développement des jeunes sont intimement liées au cadre de vie qui leur est assigné. L'école s'est enfermée sur elle-même et a enfermé les jeunes d'hier dans un cadre fonctionnaliste restreint.

Dans le mouvement général actuel qui ouvre l'école sur la vie (voir fiches au chapitre "ouverture de l'établissement") il devient important d'apprendre aux jeunes d'aujourd'hui de s'approprier un espace adaptable qui s'ouvrirait sur des fonctions diversifiées.

ORIENTATIONS

Des conceptions nouvelles au niveau des actions et situations éducatives imposent des transformations des locaux et dans la gestion de l'espace.

Parmi ces conceptions nouvelles nous retiendrons :

- La place de plus en plus grande faite au travail en petits groupes et à la réflexion collective (travail guidé ou autonome) · Ce qui nécessite l'existence de petites salles plus nombreuses, pour l'analyse documentaire comme pour l'élaboration collective de dossiers ou la résolution de problèmes.
- L'évolution des outils pédagogiques (audio-visuel) et la création de nouveaux ateliers (techniques d'expression, ateliers agronomiques...) exigent des lieux spécifiques et accessibles.
- Les activités associatives distribuées tout au long de l'année nécessitent une disponibilité des locaux.
- L'évolution du style et les exigences de vie et de travail des jeunes comme des adultes engagent à faire évoluer les structures :
 - . fonctionnement du groupe-classe (tables mobiles...)
 - . liberté de réunion en petits ou grands groupes ;
 - . coins rencontre, coins détente ;
 - . dortoirs à transformer en chambres individuelles ou box de 3 à 4 lits ;
 -
- L'ouverture de l'établissement sur l'extérieur, pour devenir effective, doit permettre l'accueil des parents, des professionnels, des habitants locaux pour des échanges éducatifs ou socio-culturels (exposition, fête de quartier, spectacle...).

REALISATIONS

Les constructions existent ! Ne nous réfugions pas dans la facilité du "on n'y peut rien..." ou du "il faut tout raser...".

C'est à partir du projet global (d'enseignement et d'éducation) de l'établissement que les priorités de transformation pourraient s'établir sous le sigle : "Construire pour que les jeunes se construisent".

Des établissements ont déjà fait preuve d'ingéniosité ou d'astuces pour :

- Rechercher des aménagements simples et pas forcément coûteux (cloisonnement de grandes salles et de dortoirs, utilisation des sous-sols, aménagement de vieux bâtiments...).
- Multiplier les possibilités d'usages diversifiés des locaux existants. Si certaines salles ont un statut spécifique (laboratoire de langues, laboratoire photo...) d'autres pourraient avoir des statuts mixtes (chambres et travail personnel, réfectoire et travail de groupes, amphithéâtre et apports magistraux groupés...) d'autres, enfin, peuvent avoir des tailles modulables (cloisons mobiles...).
- Envisager une responsabilité, partagée entre tous les utilisateurs, de l'usage, de l'entretien et de la sécurité des différents lieux collectifs.

Il s'agit là d'un apprentissage à une gestion coopérative et démocratique de l'espace collectif. Cette gestion n'a de chance de tenir que si elle est conçue avec toutes les parties prenantes (les élèves et les personnels de service étant souvent les grands oubliés).

Chacun, selon ses fonctions, aura sans doute à modifier ses habitudes et attitudes liées à une gestion plus cloisonnée.

OU SE RENSEIGNER ?

Quelques livres :

OCDE - Pouvoir aux changements futurs - adaptabilité et flexibilité dans la construction scolaire. Paris, OCDE, 1976

TREFFEL (J.) - Architecture scolaire et aménagement de l'espace. Paris, la documentation française, 1974 (notes et études documentaires n° 4147/4150)

MAKARENKO - Poèmes pédagogiques - 3e vol. éd. du progrès 1967

Une revue :

Le groupe familial : Les enfants dans l'espace (en prise sur leur environnement ?)
Fédération nationale des écoles des parents et des éducateurs n° 97 octobre-décembre 1982

Une brochure :

CAUE - Les projets d'action éducative sur l'amélioration du cadre vie scolaire ; Bilan-évaluation. Supplément à l'écho des CAUE n° 32 - L'écho des conseils d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement - Avenue du Parc de Passy - 75016 PARIS

APPRENTISSAGE DES JEUNES À LA RESPONSABILITÉ

CONSTATS

Tous les formateurs s'accordent sur l'importance de l'objectif éducatif suivant : amener les élèves à devenir responsables de leur propre vie personnelle et professionnelle.

La responsabilité, individuelle et collective, est une qualité qui ne peut s'acquérir qu'en s'exerçant concrètement. C'est donc bien à travers tous les moments et endroits de la vie dans l'établissement - au niveau de l'enseignement comme de la vie scolaire - que l'exercice de cette responsabilité est à envisager progressivement.

Progressivement, car, d'une façon générale, les élèves ont vécu ou vivent des situations infantilisantes, sans aucune autonomie, sans aucune possibilité d'initiative ou de participation effective et sans pouvoir réel. Il ne s'agit donc pas de les mettre à l'épreuve du "allez-y, faites ce que vous voulez !" (cas de l'auto-discipline en étude, décrétée brusquement) pour constater des défoulements et des désorganisations qui justifient les retours aux situations d'autoritarisme dans lesquelles les adultes définissent tout pour les élèves.

Même si la mise en oeuvre est difficile, il s'agit de prendre en compte cet objectif comme l'un des plus importants : préparer les élèves à une participation responsable et active dans la construction d'une société démocratique plus juste et plus agréable à vivre.

ORIENTATIONS SOUHAITABLES

Un enseignement qui tient compte du point de vue de ceux pour qui il est dispensé.

soins et des objectifs de formation par une prise de conscience préalable des nécessités du ou des futurs métiers auxquels la formation conduit.

C'est bien l'élève qui, plus tard, restera concerné par ce qu'il aura acquis et retenu. Il peut donc légitimement participer à la reconnaissance des be-

C'est bien avec lui, et non pas contre lui, que les évaluations régulières sur sa progression peuvent se réaliser d'une façon coopérante.

C'est bien avec lui, et non malgré lui, que peuvent être améliorées les actions et situations éducatives.

D'objet passif face à des contenus et des modalités d'enseignement imposés, il pourrait devenir, progressivement, sujet actif et responsable de son propre développement (voir fiche sur le projet).

Des associations culturelles et sportives qui traduisent mieux, en actes, les objectifs qui sont les leurs.

"Préparer les élèves à leur vie d'adultes, en leur apprenant à se faire reconnaître et à reconnaître les autres, à participer et à agir sur la vie sociale et culturelle, à devenir responsables

professionnels, syndicaux ou responsables d'associations".

Pour ce faire, deux orientations essentielles : "La gestion et l'animation de l'A.S.C. est exercée par les élèves eux-mêmes ; la possibilité d'agir sur la structure éducative : le groupe des élèves représentant l'A.S.C. doit être reconnu comme un interlocuteur à part entière au sein de l'institution scolaire" (document Inrap n° 50 cité en bibliographie).

Une participation réelle aux instances de décision.

Il ne suffira pas d'augmenter le nombre d'élèves à ces instances, il conviendra de leur permettre de se préparer pour qu'ils représentent effectivement et ef-

ficacement l'ensemble de leurs pairs : expression des besoins, prise de positions. Cette préparation ne peut se faire que s'il leur est possible (en temps, lieu et moyens) de se concerter - assemblées générales, groupes de réflexions - selon une organisation qu'ils choisiront eux-mêmes.

Le "règlement intérieur" pourrait devenir un "contrat de vie collective" élaboré avec toutes les parties prenantes et redéfini au moins en partie chaque année.

Des temps, lieux et moyens d'expressions, d'échanges et de communications.

Autant de formes possibles qu'il peut être souhaité : panneaux d'affichages ; feuille hebdomadaire d'information ; journal interne ; groupes de rencontre

dans des lieux où les élèves ne sont pas en "liberté surveillée" ; groupes de vie où dialogues et communications avec des adultes (de l'établissement ou hors établissement) seront suscités par les élèves (tutorat, réflexions sur des thèmes d'actualité ou des questions qui les préoccupent) ; participation à la vie sociale et culturelle régionale (cf fiche : enseignement et vie associative en direction de l'animation du milieu rural).

D'autres idées encore si l'on veut bien entendre les besoins et désirs des élèves. Entendre ne signifiant pas démissionner mais considérer les élèves comme sujets actifs.

BIBLIOGRAPHIE

Documentation Inrap :

- COUDRAY René
Vie scolaire et réussite scolaire
ou Comment faire aimer les mathématiques à quelqu'un qui n'aime pas faire son lit au carré ?
Inrap 44 - septembre 1980 - 15 pages.
- Vie scolaire et sexualité des jeunes
ou Peut-on faire aimer les sciences agronomiques à quelqu'un qui n'aurait pas plaisir à vivre ?
Inrap 53 - septembre 1982 - 45 pages.
- PHILIBERT Caroline
Aujourd'hui les Associations culturelles et sportives
Inrap 50 - décembre 1981 - 10 pages.

Quelques revues :

- Conseil de la coopération culturelle
La participation dans l'enseignement et l'éducation à la participation
Comité de l'enseignement général et technique - Strasbourg - 1974 - 27 pages.

Quelques livres :

- MENDEL G.
Pour décoloniser l'enfant - Sociopsychanalyse de l'autorité
Payot - 1971 - 261 pages.
- NEIL A.S.
Libres enfants de Summerhill
Maspero - 1971 - 328 pages.
- OURY F.
De la classe coopérative à la pédagogie institutionnelle
Maspero - 1971 - 768 pages.
- POSTIC M.
La relation éducative
PUF - 1979.
- ROGERS C.
Liberté pour apprendre
Dunod - 1972 - 364 pages.